

## **COORDONNEES DE L'ELEVE ET DES RESPONSABLES LEGAUX**

(mail, téléphone, adresse)

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à ces informations. En effet, ces éléments sont **INDISPENSABLES et OBLIGATOIRES** pour la communication avec l'établissement (inscription au bac, informations administratives, urgences...)

Le mail de l'élève est obligatoire et doit être différent de celui de ses parents.

Toute modification ou changement de situation en cours d'année (situation familiale, adresse, coordonnées...) doit être signalée via educonnect ou au secrétariat de scolarité.

Les bulletins scolaires seront également adressés par mail, après les conseils de classe.

## **LE SUIVI DE LA SCOLARITE DE VOTRE ENFANT**

### **Educonnect**

Educonnect vous permet d'accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail) du lycée et ainsi, accéder à Pronote, régler la cantine, accéder au module orientation (élèves de seconde)...

Vos accès à Educonnect restent valables pendant toute la scolarité de votre enfant. Vos codes (initialement transmis par votre collègue) sont nécessaires pour vous connecter à l'ENT.

Pour les familles ne disposant pas de leurs codes d'accès : les identifiants et mots de passe leurs seront adressés par mail à la rentrée (sur les adresses mail renseignées sur la fiche d'inscription)

### **Pronote (se connecter avec vos codes Educonnect, via l'ENT du lycée)**

Vous y retrouverez l'emploi du temps, les notes, bulletins scolaires, certificat de scolarité, cahier de texte... de l'année en cours.

Les certificats de scolarité seront transmis début octobre **exclusivement par mail** aux responsables légaux puis téléchargeables sur Pronote.

### **Cyclades**

Cyclades est l'application dédiée aux examens (inscription, convocation, notification d'aménagement d'épreuves, relevé de notes, consultations des copies d'examen...). A partir de la classe de première générale et technologique, les élèves recevront leurs codes d'accès ; en terminale pour les élèves de la voie professionnelle. Ce compte est valable jusqu'à l'obtention du bac. Il sera ensuite désactivé automatiquement. Pensez à télécharger et conserver le relevé de notes qui sera indispensable pour la suite des études.

## **ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS**

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

L'enseignement optionnel est **obligatoire** dès lors **qu'il a été demandé**. **Aucun arrêt possible en cours d'année.**

La charge de travail supplémentaire doit être appréciée au moment de l'inscription.

L'enseignement optionnel peut avoir lieu du lundi 8h au vendredi 18h, mercredi après-midi non compris.

Tout élève affecté, par dérogation en LVC chinois, devra conserver cet enseignement jusqu'en terminale, quel que soit le dispositif intégré ensuite.

## **LISTE DES FOURNITURES**

La liste des fournitures scolaires sera communiquée en début d'année scolaire, lors des premiers cours, par chaque professeur de la classe de votre enfant.

Cependant, pour l'entrée en seconde générale (et pour tous les niveaux suivants), nous vous prions de noter l'information suivante :

- Une blouse en coton est obligatoire pour toutes les activités expérimentales (travaux pratiques)
- Une calculatrice de lycée est obligatoire, dès le début de la classe de 2<sup>nde</sup>, de type NUMWORKS (ou modèle similaire avec Python)

## APPARIEMENT

Toute demande d'appariement devra être argumentée médicalement et signée par toutes les personnes concernées. Celle-ci devra être fournie avec le dossier d'inscription.

## SERVICE RESTAURATION

Voir note jointe.

Pour rappel, la facture de la demi-pension est adressée, par mail, au responsable financier principal renseigné sur le dossier d'inscription.

Vous pourrez régler la facture de cantine en ligne via Educonnect.

## CAMPAGNE DE BOURSES

Voir note jointe du service restauration

## ACCES ETABLISSEMENT

L'accès au lycée par le public s'effectue par les portiques situés au 135, route de Narbonne. Chaque élève doit être muni de sa Carte Jeune et doit être en mesure de la présenter à tout moment au sein de l'établissement.

L'accès en vélo, trottinette et scooter est autorisé sous réserve de respecter le code de la route et les accès dédiés à ces moyens de locomotion.

## CARTE JEUNE

Cette carte est OBLIGATOIRE pour tous les élèves du lycée. Elle est délivrée par la Région Occitanie.

Elle est indispensable aux élèves pour :

- Entrer dans l'établissement
- Accéder au self (pour les élèves demi-pensionnaires)
- Retirer les manuels scolaires...

Pour les élèves qui débutent leur scolarité à la rentrée (ex-collégiens), vous devrez effectuer votre demande de carte sur le site internet de la région, dès réception de la notification d'affectation.

Pour les lycéens ayant effectué (au moins) une année scolaire dans un lycée :

- L'élève a déjà sa carte : le renouvellement sera validé par nos services pour la prochaine rentrée ;
- L'élève n'a pas de carte : vous devez effectuer une demande sur le site internet de la Région.

Cette Carte est à conserver durant toute la scolarité de l'élève, quel que soit le lycée de l'Académie.

Tout renouvellement de carte perdue ou détériorée devra être effectué sur le site internet de la Région. Son remplacement vous sera facturé.

<https://www.laregion.fr/demander-la-carte-jeune-region>

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous devez demander ou renouveler votre titre de transport sur les sites internet de la Région ou du Département, en fonction de la zone de desserte de Tisséo. Les inscriptions, en ligne uniquement, seront ouvertes début juin. Votre demande sera validée par nos services.

<https://lio.laregion.fr/transports-scolaires-en-haute-garonne>

(si vous résidez en dehors de la zone de desserte de Tisséo)

<https://www.haute-garonne.fr/service/transports-scolaires>

(si vous résidez dans la zone de desserte de Tisséo)

## CONTACTS

Toute absence doit être signalée et motivée par un des responsables légaux à la vie scolaire :

Voies générale et technologique : **vie-scolaire.bellevue@ac-toulouse.fr**

Voie professionnelle : **vie-scolaire.bellevue2@ac-toulouse.fr**

Service restauration (cantine, bourses...) : **intendance.bellevue-toulouse@ac-toulouse.fr**